



AVIS DE COURSE

Régate « L'ESTIVALE » – Grade : 5C
Samedi 7 juillet 2018
Lac du Der
Organisée par le CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT
Port de Giffaumont – 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Préambule :

Cette régata compte pour le Challenge du Lac.

Suivie d'un repas au Club-house.

1. REGLES La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « prescription »,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2018,
- 1.5 Le règlement du Challenge du Lac,
- 1.6 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.7 Le présent Avis de Course,
- 1.8 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, monocoques, de la catégorie OSIRIS HABITABLE 2018, des groupes A, B, C, D, E, F, L, Q, R.
- 2.2 Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire par mail en envoyant le formulaire « classique » en pièce jointe ou en donnant directement tous les renseignements nécessaires.

2.3 Les inscriptions pour le repas, devront parvenir au C.N.Giffaumont le mercredi 4 juillet dernier délai. Soit directement par mail au CNG soit par l'intermédiaire des responsables des Commissions Sportives des Clubs.

- 2.4 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant la mention « COMPETITION » ou présenter un un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an accompagné d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité et/ou la carte d'identité valide du bateau.
- 2.5 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 10€00 pour toutes les classes par bateau.

Repas : 18€00 par personne (adultes) et 8€00 (enfants de moins de 14 ans)

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation des inscriptions et inscriptions : samedi 7 juillet 2017 à partir de 14h30.
- 4.2 Jauge et contrôles : à discrétion du Comité de Course et du Jury.
- 4.3 Heure du signal d'avertissement de la première course : 16h00.
- 4.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 18h30.
- 4.5 Proclamation des résultats : vers 20h00, suivi de l'apéritif et du repas des équipages.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Les instructions de course type habitable seront affichées selon la Prescription Fédérale.
- Les annexes, parcours et plan du Lac seront distribués au moment des inscriptions.

6. LES PARCOURS

Les parcours seront de type mixte : construit(s) et/ou côtier(s). Deux courses maximum.

7. SYSTEME DE PENALITES

- 7.1 La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par un tour.

8. CLASSEMENT

- 8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec CVL.

9. COMMUNICATION RADIO

- 9.1 Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Les prix seront distribués comme suit : 1 coupe aux quatre premiers toutes classes confondues.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Tél. 03 26 72 81 23 (messagerie)

Ou 03 26 52 32 46 – et 03 76 11 89 09

E-mail : cngiffaumont@orange.fr et jp-tisserand@orange.fr

Site : <http://www.cng-der.com>

RAPPEL : Inscription pour les repas MERCREDI 04 JUILLET au plus tard.